DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC)

SÉZAM ÉPARGNE OBSÈQUES

Le présent Document d'Informations Clés contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

SÉZAM ÉPARGNE OBSÈQUES

Nom du produit : ..... **SÉZAM ÉPARGNE OBSÈQUES**
Nom de l'initiateur du PRIIPs : ..... **AFI ESCA et GV Assurances**
Site web de l'initiateur du PRIIPs : ..... **www.afi-esca.com**
N° de téléphone :..... Appelez le **03.88.52.46.46** pour de plus amples informations
Autorité compétente de l'initiateur du PRIIPs pour le document d'informations clés : ..... **ACPR**
Date de révision du document d'informations clés : **06/2024**

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type	Sézam Épargne Obsèques est un contrat individuel d'assurance sur la vie.
Durée	Vie entière
Objectifs	Le présent contrat a pour objet de garantir, en cas de décès de l'Assuré, le versement d'un capital en vue du financement de tout ou partie des frais d'obsèques. Une garantie assistance après décès, souscrite auprès de Filassistance International est proposée.
Investisseurs de détail visés	Ce contrat est destiné à toute personne qui souhaite anticiper le financement de ses obsèques.
Assurances : avantages et coûts	L'épargne investie sur le Fonds euros est revalorisée annuellement selon le taux de participation aux bénéfices fixé en fonction des résultats techniques et financiers d'AFI ESCA. Le Fonds euros bénéficie d'une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes des frais.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque synthétique

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés, ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Conformément à la réglementation et notamment au fait que la société AFI ESCA ne dispose pas d'une évaluation de crédit par un organisme externe, nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.



En cas de décès, la totalité de la valeur de rachat sera versée par l'Assureur quelles que soient les performances des marchés.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC)

SÉZAM ÉPARGNE OBSÈQUES

Scénarios de performance	Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Versement d'une prime unique Prime d'assurance de 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	 8 ans période de détention recommandée
Scénarios en cas de survie ou de décès			
Minimum		**9 500 €**	**9 500 €**
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir** après déduction des coûts :	**9 500 €**	**9 500 €**
	Rendement annuel moyen :	-5,00 %	-0,64 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir** après déduction des coûts :	**9 505 €**	**9 758 €**
	Rendement annuel moyen :	-4,95 %	-0,31 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir** après déduction des coûts :	**9 520 €**	**11 120 €**
	Rendement annuel moyen :	-4,80 %	1,34 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir** après déduction des coûts :	**9 539 €**	**11 779 €**
	Rendement annuel moyen :	-4,61 %	2,07 %

Que se passe-t-il si AFI ESCA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En vertu des articles L423-1 et suivants du Code des assurances, AFI ESCA adhère au Fonds de Garantie des Assurances de Personnes.
Le Fonds de Garantie est actionné par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution lorsque la société d'assurances n'est plus en mesure de faire face à ses engagements envers les assurés, et lorsque l'Autorité de Contrôle a épuisé les moyens dont elle dispose.
À ce stade, il peut y avoir transfert des contrats à une autre société d'assurance. Si tel est le cas, mais que certains droits des assurés ne sont pas couverts par la nouvelle entreprise, ces droits sont garantis par un versement du Fonds de Garantie à la nouvelle société.
Si le transfert n'est pas effectué, les assurés sont indemnisés par le Fonds de Garantie. Cette indemnisation vient en complément des sommes provenant de la cession des actifs par le liquidateur de la compagnie d'assurance. Le liquidateur demande le versement de cette indemnisation au Fonds de Garantie. Le montant de cette demande est calculé par le liquidateur sur la base des engagements arrêtés à la date de cessation des effets du contrat. Ce montant d'indemnisation garanti est limité à 70 000 €.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet, vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- un investissement de 10 000 €.

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	 8 années
Coûts totaux	655 €	1 840 €
Incidence sur le rendement annuel (*)	6,64 %	2,31 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,65 % avant déduction des coûts et de 1,34 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC)

SÉZAM ÉPARGNE OBSÈQUES

Composition des coûts		
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	**5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 5,00 % du montant investi de 10 000 €. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.**	0,66 %
Coûts de sortie	**Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.**	0,00 %
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**Frais de gestion de 1,60 % prélevés chaque année.**	1,65 %
Coûts de transaction	**Aucun coût de transaction n'existe sur ce produit.**	0,00 %
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	**Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.**	0,00 %

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Le contrat a une durée viagère, qu'il est conseillé de ne pas raccourcir, pour que le contrat remplisse son objectif. Le Souscripteur peut à tout moment demander le paiement de la valeur disponible (valeur de rachat). Nous attirons tout de même votre attention sur le fait que le rachat met fin au contrat, c'est-à-dire qu'aucun versement ne pourra être réalisé pour un décès postérieur au rachat. De même, la valeur de rachat versée pourrait être inférieure aux sommes versées par le Souscripteur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant l'exécution du contrat doit être adressée par écrit à AFI ESCA - Traitement des Réclamations - CS 30441 - 67008 Strasbourg Cedex. La charte AFI ESCA sur le traitement des réclamations, ainsi que celle de la Médiation de l'Assurance, sont disponibles sur le site internet de l'Assureur : www.afi-esca.com. En cas de désaccord sur la réponse apportée, et si toutes les voies de recours internes ont été épuisées ou deux mois après l'envoi de la première déclaration, l'avis du Médiateur de l'Assurance (personne indépendante de l'Assureur) peut être sollicité. Les conditions d'accès à ce médiateur sont disponibles sur simple demande auprès de l'Assureur à l'adresse mentionnée précédemment. Toute réclamation effectuée est sans préjudice du droit d'intenter une action en justice.

Autres informations pertinentes

Si ce contrat vous a été proposé par un intermédiaire en assurance, nous vous invitons à contacter ce dernier en priorité pour tout renseignement relatif aux conditions de commercialisation.

www.afi-esca.com

AFI ESCA : Compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation. Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 12 359 520 euros. R.C.S. Strasbourg 548 502 517. Siège social : 2, quai Kléber 67000 Strasbourg.
ADEME : 567555 : FR340363_01KAMH.
Merci d'adresser toute correspondance à : AFI ESCA - CS 30441 - 67008 Strasbourg Cedex.

GV Assurances : courtier en assurances, siège social 1 place de l'Homme de Fer 67000 STRASBOURG, SAS au capital de 5 000 €, RCS Strasbourg 841203482, n° Orias 18006121 www.orias.fr